



BVVB INFO N°150

La Ville du Bois, 15 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GROUPE CRCE AU SENAT LE 23 JANVIER 2019

L'Association A10 Gratuite et BVVB ont été invitées par Madame Eliane ASSASSI, Sénatrice de Seine-Saint-Denis, Présidente du groupe communiste républicain citoyen et écologiste, et membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable à assister à leur conférence de presse donnée au Sénat. Elle faisait objet d'une proposition de loi relative à la nationalisation des sociétés concessionnaires d'autoroutes et à l'affectation des dividendes à l'Agence de financement des infrastructures de transport en France.

Messieurs Jean Claude LAGRON et Gérard TESSIER ont pu échanger avec les membres au cours de cette rencontre. C'est une nouvelle avancée dans notre combat pour l'obtention de la gratuité du péage de Dourdan.

Auparavant, Monsieur Vincent DELAHAYE, Vice-président du Sénat, Sénateur de l'Essonne appartenant au groupe Union Centriste avait interpellé les membres du Gouvernement en séance sur ce même sujet.

VŒUX DU MAIRE DE LA VILLE DU BOIS LE 25 JANVIER 2019

Devant de nombreux urbisylvains, notre Maire a exposé son bilan pour l'année 2018 entouré des membres du Conseil Municipal, de notre Députée, Madame Maire Pierre RIXAIN, et de notre Conseillère Départementale, Madame Sandrine GELOT.

Il a ensuite présenté les projets pour l'année 2019 :

- Travaux d'assainissement dans la Grande Rue, sur la partie basse.
- Travaux de voirie ruelle des Néfliers.
- Avec les subventions accordées, il est prévu la réfection des façades de l'Ecole Ambroise Paré, le changement des fenêtres des bâtiments publics et le ravalement de la Mairie, et le lancement des travaux de la Maison Schneersohn, futur espace culturel.
- Le Contrat Régional est en cours d'instruction. Il devrait permettre les travaux de réhabilitation de l'Ecole Notre Dame qui devient propriété communale et qui accueillera les enfants scolarisables du secteur RN 20, et des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



La suite au verso...





Il a enfin adressé ses vœux à toute la population, pour ensuite donner la parole à notre Députée et notre Conseillère Départementale.



(Source photos G TESSIER)

Les discours terminés, nous avons été invités à partager le verre de l'amitié avec l'ensemble des personnalités présentes.

CONFERENCE DE PRESSE A10 GRATUITE A ST CHERON LE 1ER FEVRIER 2019

La date du 1er février n'était pas innocente. En effet, les augmentations tarifaires des concessionnaires autoroutiers sont appliquées à cette date.

Le Président de A10 Gratuite, Monsieur Jean Claude LAGRON a organisé une conférence de Presse à Saint Chéron avec l'aide du Maire de la commune. Une quarantaine de personnes a assisté à cette conférence de presse, à laquelle sont venus la Sénatrice Jocelyne GUIDEZ et le Député Franck MARLIN, ainsi que le Maire de Roinville et la presse régionale.

Nous reprenons ci-dessous la synthèse de cette conférence presse



Association Loi 1901



COMMUNIQUÉ

1 février 2019

Synthèse de notre conférence de presse

Les péages autoroutiers ont à nouveau augmenté ce jour de 1.9%. Alors qu'en 2017 le profit des concessionnaires se sont élevés à 2.7 Md€, ce sont quelques 200 millions supplémentaires qui seront ponctionnés chaque année dans les poches des usagers. C'est bien au-delà de l'inflation.

Ce racket à une double cause. D'une part les accords secrets conclus en janvier 2015 entre l'Etat et les concessionnaires qui ont planifiés pour les années à venir des augmentations de tarifs ainsi que la prolongation de la durée des concessions et,



d'autre part, la poursuite d'une politique autoroutière nationale qui tourne le dos à l'intérêt général, à celui des populations et des territoires.

Le mouvement des Gilets jaunes a ouvert quelques brèches dans les dispositifs envisagés. Les péages urbains prévus dans la loi d'orientation pour les mobilités ont été renvoyés à plus tard, quelques mesures homéopathiques relatives aux trajets fréquents ont été mises en place.

En fait, ces mesures ont plus pour objet de tenter de calmer la colère des usagers que d'apporter de réelles réponses aux besoins des populations et des territoires.

Ainsi, par exemple, pour les usagers quotidiens des tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11, ces mesures n'auront que des impacts marginaux.

Statu quo pour les usagers du tronçon Dourdan-la Folie Bessin essentiellement utilisé pour les déplacements quotidiens, notamment domicile-travail ; statu quo pour les usagers des tronçons Ablis et Allainville-la Folie Bessin effectuant plus de 10A/R par mois ; baisse de 10€/mois (pour des coûts annuels de 1200 €) pour la minorité entrant dans les critères très restrictifs du nouveau dispositif.

Nous sommes loin, très loin des niveaux d'économies annoncés par le gouvernement. Comme vient de le confirmer François de Rugy, ministre la transition écologique et solidaire, *la privatisation des sociétés d'autoroutes ne nous laisse plus aucune marge de manœuvre pour renégocier les contrats avec ces sociétés.*

Cet aveu confirme le bien fondé de notre demande de réformes profondes du système autoroutier. Seule la reprise en main par l'Etat des concessions permettrait d'améliorer les mobilités dans les territoires périphériques aux métropoles et de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux.

Association A10 GRATUITE, 8 rue du Lavoir, 78730 Saint Arnoult, Tel : 06 07 29 85 35, Site : <http://a10gratuite.free.fr>

LE COMPTEUR LINKY EST ANNONCE

Vous avez peut-être reçu ce message ou vous allez prochainement le recevoir :

« Le compteur Linky™ va bientôt remplacer le compteur électrique de votre logement. Enedis va vous envoyer un courrier qui détaillera les modalités d'installation du compteur.

Quelques semaines après cette installation, le compteur Linky™ communiquera votre consommation d'électricité à Enedis*, qui nous la transmettra pour établir votre facture. Vous pourrez alors bénéficier de ces avantages :

- **Des démarches toujours plus faciles**

Par exemple, vous pouvez changer la puissance de votre contrat à distance, sans le déplacement d'un technicien d'Enedis.

- **Une facturation au plus juste**

Fini les estimations, votre facture est calculée avec le relevé de votre consommation.

- **Un accompagnement d'EDF toujours plus personnalisé**

Suivi de votre budget, réduction de votre consommation, vous pouvez retrouver tous nos conseils pour réaliser des économies d'énergie sur edf.fr et l'appli EDF & MOI.

EDF reste à vos côtés pour vous accompagner et répondre à vos questions.





RETOUR D'INFORMATIONS DES ADHERENTS

L'appel que nous avons lancé dans notre précédente info a été entendu. Merci à nos adhérents qui nous ont informés sur les anomalies constatées dans notre commune. Pour exemples, les plots disposés route de Nozay pour le balisage de la piste cyclable, la tranchée faite rue du Vieux Chemin de Montlhéry dangereuse et en attente de bitume. Vous êtes nos principaux relais.

APPEL A COTISATION

Ils restent quelques retardataires et nous ne doutons pas de leur soutien. Dans le cas contraire, merci de nous faire part de vos remarques. C'est le moyen de nous faire progresser. Si non, le bulletin ci-joint est à nous renvoyer avec votre cotisation. Merci d'avance.

BULLETIN D'ADHESION 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

Depuis le 25 mai 2018, la loi nous oblige à vous informer sur la protection des données personnelles (RGPD). Depuis 2006, BVVB a déclaré à la CNIL les fichiers détenus. BVVB détient deux fichiers collectant vos informations personnelles : un fichier « EXCEL » unique reprenant les données du bulletin d'adhésion, et un fichier sur la boîte messagerie « YAHOO » pour vous communiquer les informations issues de notre activité. BVVB s'engage à ne pas transmettre à des tiers ces fichiers pour des fins commerciales. BVVB reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

QUESTIONNAIRE BVVB

Le Conseil d'Administration de BVVB va mettre en place le fonctionnement de son Conseil d'Administration et de son Bureau par visioconférence. Cette démarche est faite en faveur des administrateurs actifs ou susceptibles de ne pas pouvoir se déplacer à nos réunions mensuelles le soir. Nous pensons que cette nouvelle technologie nous apportera de nouvelles forces vives.

Néanmoins, il est important pour nous de connaître vos souhaits pour l'avenir. D'où ce questionnaire joint à cette info.

Remarque sur la protection de la vie privée

Ce questionnaire est anonyme. L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre code pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

Nous vous remercions par avance de vos retours.